



Ouagadougou, le 09 JAN 2023

N°2023 - 14/008 /MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè que l'agence Egyptienne du Partenariat pour le Développement (AEPD) en collaboration avec l'Autorité égyptienne de Production Industrielle et Militaire, organisent un stage de formation sur la « **Programmation et conduite des machines numériques de chariotage sur tour** ».

Le stage se déroulera du **22 février au 05 mars 2023 en Egypte**.

Le nombre de place disponible est de **deux (02)**.

1- Conditions de candidature :

- être âgé de 22 ans au moins et 50 ans au plus ;
- avoir une parfaite maîtrise du français ou de l'Anglais ;
- être ingénieur ou chercheur dans le domaine de la mécanique et mécatronique, ou étudiant titulaire d'un diplôme BAC+3 ou plus en ingénierie ;
- être apte physiquement pour participer au stage ;
- n'avoir pas déjà bénéficié de ladite formation en Egypte.

2- Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature peuvent être déposés au Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261 Avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou de 08heures à 14 heures et doivent comporter les pièces suivantes :

- un curriculum vitae bien détaillé avec les contacts téléphoniques, numéro, WhatsApp et e-mail ;
- un carnet international de vaccination à jour ;
- un certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie chronique ou contagieuse ;
- un certificat de non-grossesse pour les candidates ;
- des bulletins séparés de tests médicaux détaillés attestant que le candidat n'est pas atteint du VIH Sida, de l'hépatite B et de l'hépatite C ;
- un certificat médical attestant que le candidat ne consomme pas de substances narcotiques ;
- une copie de la carte de vaccination contre la Covid-19 ou du passe sanitaire ;
- une photocopie du passeport en cours de validité.

Nota Bene

- le CIO SPB se chargera de réceptionner les dossiers des candidats du Burkina Faso pour transmettre à l'Ambassade d'Egypte qui effectuera la présélection ;
- l'Agence Egyptienne prendra en charge les frais de transport (billet d'avion aller/retour, sans prendre en compte les pénalités dues aux retards, modifications ou changement de nom du participant par un autre), l'hébergement complet, le transport urbain et les frais relatifs à la formation ;
- les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **23 janvier 2023 à 14h 00.**

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques